



CONCOURS DE DRESSAGE DE CHESEAUX

Manège St-Georges

Les 4, 5, 6 et 12, 13 août 2006



Organisation : **Club Equestre St-Georges et DGM & CR de Lausanne**
Président du CO : Alain Charbonnier, Mex 079/509'41'66
Déléguée technique : Brigitte Charbonnier, Mex 021/801'53'38
Vétérinaire : Jean-Luc Meylan, Yverdon

Engagements : sur formulaires officiels FSSE
ou par internet : www.svps-fsse.ch
à HIPICS, 1028 Préverenges Tél. : 079/210'28'34
au tél. 079/509'41'66
Annulations :
Finances d'engagements: sur le CCP 17-640951-1
HIPICS, 1028 Préverenges

Clôture engagements : lundi 3 juillet 2006, courrier A (date du timbre postal)

No	Catégorie et progr.	Inscr. + F.D.	Restrictions / Remarques	No	Catégorie et progr.	Inscr. + F.D.	Restrictions / Remarques
Vendredi 4 août				Samedi 12 août			
1	Libre FB 03/60	25.-	Réservée aux membres des sociétés organisatrices. Lic. N seul. HC	11	Libre/J FB 06/60	45.- + 50.-	Epr. 11 et 12 : Epr. « La Mobilière » Juniors "FER" avec brevet ou licence
Samedi 5 août				12	Libre/J FB 08/60	45.- + 50.-	Epr. 13 et 14 : qualificatives pour la Swiss Juniors Cup, et réservées aux juniors non membres d'un cadre.
2	Prom CH material	25.- + 50.-	Chevaux CH nés en 2002 (4 ans)	13	R/N L 12/60	45.- + 50.-	Brevet ou R ou N
3	Prom CH JC 04/60	25.- + 50.-	Chevaux CH nés en 2001 (5 ans)	14	R/N L 14/60	45.- + 50.-	
4	Prom CH JC 06/60	25.- + 50.-	Chevaux CH nés en 2001 (5 ans)	Dimanche 13 août			
5	R/N L 14/60	45.- + 50.-	Epr. 5/6 : qualif. champ. VD, romand et champ.suisse R (pour les romands)	15	Libre à la carte*	45.- + 50.-	Brevet ou lic. R (obt. licence)
6	R/N L 16/60	45.- + 50.-		16	Libre FB 07/40	45.- + 50.-	Brevet ou lic. R (obt. licence)
Dimanche 6 août				17	Libre FB 09/40	45.- + 50.-	Qualif.Coupe ASCC et Amateur Coupe
7	Libre FB 07/40	45.- + 50.-	Brevet ou lic. R (obt. licence)	18	R/N M 25/60	70.- + 50.-	Qualif.Coupe ASCC et Amateur Coupe
8	Libre FB 09/40	45.- + 50.-	Brevet ou lic. R (obt. licence)	19	R/N M 26/60	70.- + 50.-	
9	R/N M 28/60	70.- + 50.-	Qualif.Coupe ASCC et Amateur Coupe				
10	N St-Georges	80.- + 50.-	Qualif.Coupe S ASCC				

Remarques :

Le nombre des départs est fixé à 35 par épreuve. Les organisateurs se réservent le droit de limiter à 20 le nombre des concurrents des épreuves 5 et 6. En cas de trop forte participation les concurrents dont le domicile est le plus éloigné du lieu du concours ne seront pas acceptés, en outre pour le libre à la carte la priorité sera donnée aux programmes les plus difficiles sauf pour les invités. Dans les épreuves 5 et 6 la priorité sera donnée aux cav. romands lic. R. Dans les épreuves 7, 8, 16 et 17, la priorité sera donnée aux cavaliers qui montent pour l'obtention de la licence dressage et qui l'indiqueront à l'inscription, ces épreuves sont qualificatives pour le championnat VD non-lic.. Dans les épreuves M et S, la priorité sera donnée aux membres de l'ASCC et aux juniors et jeunes cavaliers **qui l'indiqueront à l'inscription.**

Carré extérieur sauf pour les épreuves 7 et 16.

* Chaque cavalier s'inscrit pour (et l'indique à l'inscription) le programme de dressage **FB/L/M** ou **S 20X60** de son choix (Kür autorisées), mais au minimum dans la catégorie de programme où la paire a déjà obtenu un classement. Le classement de cette épreuve se fait au pourcentage. L'épreuve pourra être organisée en nocturne.

Pour tout remboursement, un bulletin de versement postal comportant le no de CCP et l'adresse du bénéficiaire doit être fourni.

Prix – plaques – flots : selon le règlement de la FSSE. Les épreuves ne seront pas dictées. La finance de départ de 50.- fr. sera remboursée à la sortie du carré.

Pas de boxes à disposition.